

Guide des parents



Camp de jour 2026 Loisirs de St-Liboire

29 juin 2026 au 21 août 2026

Éloïse Guentert (Pirouette)
Coordonnatrice de camp de jour
450-779-9087
campdejour.stliboire@gmail.com

Marie-Eve Brière
Coordonnatrice des loisirs
450-793-4825
loisirs.st-liboire@sogetel.net

Petit mot de la coordonnatrice des loisirs

Bonjour,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le camp de jour pour l'été 2026 approche à grands pas.

L'objectif principal du camp de jour 2026 est de vous offrir un environnement sécurisé, tout en faisant en sorte que l'été de vos enfants soit aussi exceptionnel que possible.

Ce guide constitue un document de référence que vous pourrez consulter tout au long de l'été. Les règles qui y sont présentées ont pour but de garantir une expérience agréable pour tous les enfants et animateurs. Il est donc essentiel de bien prendre en compte chaque point mentionné afin d'assurer le bon déroulement du camp.

Pour une troisième année consécutive, Éloïse Guentert, mieux connue sous son nom de camp « Pirouette », sera notre coordonnatrice du camp de jour. Éloïse a d'abord été animatrice pendant trois étés avant de relever de nouveaux défis au sein de notre organisation. En tant qu'entraîneuse en chef de cheerleading depuis plusieurs années, elle a développé une solide expérience en gestion d'équipe, en organisation et en communication avec les parents. Cet été, elle agira comme personne-ressource et apportera son soutien à l'animatrice en chef dans l'encadrement et l'accompagnement de l'équipe d'animation. Pirouette sera également responsable de toute la partie administrative du camp de jour, notamment la gestion des dossiers, les suivis nécessaires et les communications avec les parents. Son professionnalisme et sa disponibilité contribueront grandement au bon déroulement de l'été.

Nous sommes heureux de compter sur le retour d'Agathe Bilodeau (Dumpling) à titre d'animatrice en chef pour une deuxième année consécutive au camp de jour! Forte de ses 7 années d'expérience comme animatrice de camp de jour, Agathe mettra son expertise au service de toute l'équipe d'animation. Cette année, elle n'aura plus de groupe d'enfants attribué. Son rôle principal sera de superviser, coordonner et soutenir le travail du personnel d'animation dans l'organisation et la réalisation des activités tout au long de l'été. Sa présence sur le terrain, son dynamisme et son expérience seront des atouts précieux pour assurer un été sécuritaire, amusant et mémorable pour tous les enfants du camp!

En ce qui concerne mon rôle, je serai responsable de la gestion financière du camp de jour. Je veillerai également à assurer un suivi rigoureux de l'organisation du camp et de la gestion des animateurs.

Je vous invite à contacter directement Éloïse (Pirouette) pendant le camp de jour, mais je reste bien entendu disponible si vous avez des questions supplémentaires.

J'ai le plaisir de vous présenter dès à présent l'équipe d'animation pour l'été 2026, composée à la fois d'anciens et de nouveaux animateurs, de nouveaux accompagnateurs et deux aides-animateurs.

Voici vos animateurs pour l'été 2026 :

Maila Brunelle (Skittles)	Léanne Grandmont (Jujube)	Rosaly Guentert (Confettis)
Charles Bazinet (Pringles)	Maika Poulin (Crayola)	Vincent Taillon (Guimauve)
Élianne Pépin (Limonade)	Camille Guentert (Kiwi)	Evany Chaput (Gazelle)
Mathilde Bérard-Benoit (Matcha)		

Voici vos accompagnateurs pour l'été 2026:

Léanne Fournier (Pop Corn)	Elyane Primeau (Vanille)	Gabrielle Morin (Salsa)
Chloé Gagnon (Guacamole)		

Voici vos aides-animateurs pour l'été 2026:

Naomie Vadnais (Coccinelle)	Renaud Laflamme (Flash)
-----------------------------	-------------------------

Les groupes

La coordonnatrice du camp de jour est responsable de la composition des groupes, en respectant les recommandations ainsi que les ratios exigés. Les enfants seront répartis selon leur âge et leur niveau scolaire. Comme l'été dernier, les groupes seront mixtes.

Horaire du camp de jour et du service de garde

Un horaire quotidien est mis en place afin d'offrir aux enfants un environnement stable, sécuritaire et structuré tout au long de la journée.

Pour les enfants qui fréquentent le service de garde du matin, l'accueil se fera à la clôture située à côté du terrain de tennis. Ils pourront ensuite déposer leur sac et leur boîte à lunch à l'endroit qui leur sera indiqué.

Les enfants qui **ne fréquentent pas** le service de garde du matin devront déposer leur sac et leur boîte à lunch dans la salle Jean XXIII, située au 21, place Mauriac à Saint-Liboire (sous la bibliothèque), à l'endroit qui leur sera assigné. Ils devront ensuite ressortir afin de débiter leur journée de camp sous la terrasse Deslandes.

Afin de limiter le nombre de personnes à l'intérieur du bâtiment, nous demandons aux parents, dans la mesure du possible, de ne pas entrer dans la salle Jean XXIII.

Horaire quotidien	
Service de garde (bloc matin)	7h00 à 9h00
Début du camp de jour	9h00
Rassemblement, présences et crème solaire	9h00 à 9h20
1er bloc d'activités	9h20 à 9h40
2e bloc d'activités	9h40 à 10h00
Collation	10h00 à 10h30 (variable)
3e bloc d'activités	10h30 à 11h00
4e bloc d'activités	11h00 à 11h30
Transition vers le service de garde et lavage des mains	11h30 à 12h00
Dîner	12h00 à 13h00
Présences, crème solaire et relaxation	13h00 à 13h15
5e bloc d'activités	13h15 à 13h45
6e bloc d'activités	13h45 à 14h15
Collation	14h15 à 14h45 (variable)
7e bloc d'activités	14h45 à 15h15
8e bloc d'activités	15h15 à 15h45
Rassemblement fin de camp	15h45 à 16h00
Service de garde (bloc soir)	16h00 à 17h30



Service de garde

Un service de garde est offert tout au long de l'été, au coût de 20 \$ par semaine pour chaque bloc horaire :

- Bloc du matin : 7h00 à 9h00
- Bloc du soir : 16h00 à 17h30

Veillez noter que tout enfant arrivant au camp de jour avant 8h45 ou quittant après 16h15 sera considéré comme étant inscrit au service de garde. Votre enfant doit quitter le service de garde au plus tard à 17h30. Des frais de 5 \$ seront appliqués pour chaque tranche de 15 minutes supplémentaires.

L'animateur responsable du service de garde a pour rôle principal de veiller à la sécurité et à la surveillance des enfants. Pour cette raison, **aucune activité structurée n'est prévue durant cette période** : les enfants sont en période de jeux libres. Il en est de même pendant les moments de collation et de dîner.

Notes importantes

Le camp de jour ouvre ses portes à 7h00. Aucun membre du personnel ne sera présent avant cette heure. **Aucun enfant ne doit être laissé seul sur les lieux, à l'intérieur ou à l'extérieur, sans la présence d'un parent ou d'un tuteur**, et ce, sans avoir d'abord pris contact avec le responsable des présences.

Si votre enfant doit **arriver ou quitter en dehors des heures régulières du camp** (entre 9h00 et 16h00), veuillez-nous en informer à l'avance afin que nous puissions l'accueillir dans les meilleures conditions.

En cas d'**absence**, merci d'en aviser le camp de jour le plus rapidement possible, soit :

✉ par courriel : campdejour.stliboire@gmail.com

☎ par téléphone ou texto : 450-779-9087

Si **une personne autre que vous ou le tuteur légal** vient chercher votre enfant, vous devez en informer le camp de jour à l'avance, par courriel ou téléphone, afin que cette personne soit autorisée à le récupérer.

Collation

Votre enfant doit apporter ses propres collations : **une pour le matin et une pour l'après-midi**. La collation du matin sera prise vers **10h00**. Il est donc essentiel que votre enfant prenne un bon déjeuner, particulièrement s'il arrive tôt pour le service de garde.

- ⚠ **Le partage de collations est interdit** en raison des risques liés aux allergies alimentaires.
- ⊘ Les collations doivent être **sans noix ni arachides**, car des enfants fréquentant le camp présentent une allergie sévère à ces aliments. Si d'autres restrictions alimentaires s'ajoutent en cours de camp, nous vous en informerons rapidement.

Dîner

🕒 **L'heure du dîner est de 12h à 13h.**

Tous les enfants doivent apporter un lunch froid, car **aucun micro-ondes n'est disponible** sur place. Nous vous demandons de glisser **un sachet réfrigérant** dans la boîte à lunch afin de conserver les aliments au frais.

🍎 **Le repas de votre enfant doit être complet et nutritif**, incluant :

- Des légumes et des fruits
- Une boisson
- Un dessert
- Deux collations (matin et après-midi)
- Et les **ustensiles nécessaires**

💡 L'utilisation d'un **thermos** est aussi recommandée pour les repas chauds.

⊘ **Aucun enfant ne pourra quitter le camp pour dîner à la maison sans autorisation écrite préalable.**

Si vous souhaitez que votre enfant **dîne à la maison tous les midis**, veuillez en informer la coordonnatrice du camp de jour **au début de l'été**.

💧 Les gourdes d'eau pourront être remplies dans les lavabos tout au long de la journée.

Départ du camp de jour

Le lieu de départ est à la clôture en face du terrain de tennis (aucun parent ne peut passer ce point)

⊘ **Aucun enfant n'est autorisé à quitter le camp de jour seul**, sauf si un parent en a informé la coordonnatrice de camp de jour au préalable. Une question à ce sujet est d'ailleurs incluse dans le formulaire d'inscription sur la plateforme Qidigo. Par ailleurs, aucun adulte autre que le parent ou le tuteur légal ne peut repartir avec l'enfant, sauf si une autorisation explicite a été remise au camp.

Tenue vestimentaire

Pour que votre enfant puisse participer confortablement aux activités sportives et artistiques, merci de privilégier des chaussures ou des sandales fermées. Évitez les gougounes, qui ne sont pas sécuritaires pour courir. Il est également fortement recommandé que votre enfant porte en tout temps une casquette ou un chapeau.

Crème solaire

Il est très important de protéger vos enfants contre les coups de soleil en utilisant de la crème solaire. Afin d'éviter tout malentendu, **il vous incombe d'appliquer la crème solaire à votre enfant avant son arrivée au camp de jour le matin**. Les animateurs, de leur côté, veilleront à ce que tous les enfants de leur groupe réappliquent de la crème solaire après le dîner et après les activités aquatiques. Lors des journées particulièrement ensoleillées, l'application sera effectuée plus fréquemment.

Bouteille d'eau

Il est essentiel que vos enfants apportent chaque jour une bouteille d'eau portant leur nom. Ils pourront la remplir au besoin tout au long de la journée.

Sac à dos et objets personnels

Chaque jour, vos enfants doivent apporter les éléments suivants dans leur sac à dos :

- Boîte à lunch
- Bouteille d'eau
- Crème solaire
- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Chapeau ou casquette
- Vêtements de rechange (obligatoire pour les 5-6 ans)
- Chandail adapté pour les jeux d'eau (facultatif)



Le matériel de votre enfant doit être clairement identifié. Celui-ci devra déposer son sac à l'endroit qui lui est attribué, un emplacement qui restera le même tout au long de l'été. Vous et votre enfant êtes invités à vérifier régulièrement les objets ou vêtements oubliés dans l'espace des objets perdus. Lors du gala de fin de camp, vous aurez l'occasion de récupérer ces effets personnels. Passée cette date, tous les objets et vêtements non réclamés seront donnés à la friperie du village. Si nécessaire, n'hésitez pas à solliciter l'aide du personnel du camp pour retrouver un objet perdu.

**** Aucun jouet, téléphone portable, tablette ou autre objet personnel provenant de la maison ne sera autorisé au camp, sauf s'ils ont été expressément demandés par l'équipe du camp. Cette règle vise à prévenir les risques de bris, de vol et le partage d'effets personnels. Merci de bien vouloir laisser ces articles à la maison. ****

Sorties

Lors d'une journée de sortie, votre enfant doit arriver à 8h50. Nous ne pourrions pas attendre les retardataires. Veuillez également noter que votre enfant devra apporter un lunch froid, car aucun achat de dîner ou de collation ne sera autorisé. Toutes les informations nécessaires concernant chaque sortie vous seront communiquées par courriel.

Les sorties doivent être réservées et payées dès maintenant, si ce n'est pas déjà fait. Un nombre minimum d'inscriptions est requis pour que la sortie ait lieu. Le coût des sorties est non remboursable, sauf en cas d'annulation par le camp de jour.

Le port du chandail du camp est obligatoire lors des sorties. Les chandails sont en vente au coût de 15 \$ au bureau de la coordonnatrice du camp de jour ou via l'application Qidigo.

Rappel : Il ne sera plus nécessaire d'avoir un nombre minimum d'enfants restant au camp lors des journées de sortie pour que le camp demeure ouvert. Toutefois, un minimum d'inscriptions est requis pour que chaque sortie ait lieu.

Trois sorties sont prévues cet été :

Activités	Dates	Prix
Cidrerie Milton	9 juillet 2026	30\$
Expos Agricole	30 juillet 2026	30\$
Plage des Sources	6 août 2026	25\$

Dernière journée de camp de jour - 21 août 2026

Veuillez prendre note que, lors de la dernière journée du camp de jour, le vendredi 21 août 2026, les activités se termineront exceptionnellement à 16h. Aucun service de garde ne sera offert en fin de journée.

Mode de paiement et remboursement

Le paiement des frais de service de garde doit être effectué par carte de crédit à partir de votre compte Qidigo. Pour procéder au paiement, connectez-vous à votre profil, accédez à l'onglet « **Factures** », puis sélectionnez la facture à payer.

En cas d'annulation pour des raisons médicales (avec preuve à l'appui), un remboursement sera effectué au prorata des semaines restantes, à l'exception des frais d'administration de 15 %. La semaine en cours ne pourra pas être remboursée.

Pour toute annulation sans preuve médicale ou pour toute autre raison, aucun remboursement ne sera accordé.

Communication avec le personnel du camp

Le principal mode de communication avec la coordonnatrice du camp de jour, Éloïse Guentert, se fera par courriel à l'adresse suivante : **campdejour.stliboire@gmail.com**, ou par téléphone ou message texte au **450-779-9087 (cellulaire)**.

Il est également possible de téléphoner au numéro des loisirs, au **450-793-4825**, toutefois, pour une réponse plus rapide, nous vous recommandons d'utiliser le courriel ou le téléphone cellulaire.

Les appels et messages seront pris en charge dans les plus brefs délais, pendant les heures d'ouverture du service de garde et du camp, soit de **7h00 à 17h30, du lundi au vendredi**.

En cas de situation particulière impliquant un membre du personnel ou un autre enfant, si vous avez des préoccupations, des commentaires (positifs ou négatifs), ou toute question que vous ne souhaitez pas aborder directement avec la coordonnatrice, vous pouvez me contacter personnellement.

Je ne suis pas toujours présente au bureau, donc si vous ne recevez pas de réponse immédiatement, ce n'est pas parce que je vous ai oublié, mais simplement parce que je suis momentanément absente. Je vous rappellerai dès mon retour. Vous pouvez me joindre par courriel ou par téléphone.

Gestion des plaintes

Les Loisirs de Saint-Liboire ont à cœur de vous offrir le meilleur service possible. Si vous souhaitez formuler une plainte ou nous faire part d'une situation que vous jugez problématique ou dangereuse, nous vous invitons à nous contacter par courriel à l'adresse suivante : **loisirs.st-liboire@sogetel.net**.

Un suivi sera effectué dans un délai raisonnable.

Contrat d'intimidation

Comme l'intimidation est un sujet qui nous touche beaucoup aux Loisirs de St-Liboire, nous avons décidé au camp de jour d'établir des mesures claires pour mettre fin à tout acte d'intimidation. Notre politique est simple :

- 1) Premièrement, des avertissements verbaux seront émis, suivis d'un retrait du jeu pour une période déterminée, le tout accompagné d'un rapport écrit.
- 2) Si les avertissements précédents demeurent sans effet, une rencontre disciplinaire avec la coordonnatrice du camp de jour sera organisée. Un rapport écrit détaillant la situation sera ensuite envoyé aux parents.
- 3) Si ces avertissements ne donnent pas les résultats souhaités, une rencontre avec les parents et la coordonnatrice du camp de jour sera organisée. Un rapport écrit sera également produit et transmis aux parents.
- 4) Suspension d'une journée, à la discrétion de la coordonnatrice du camp de jour. En cas de récurrence, une suspension d'une semaine sera imposée.
- 5) Suspension d'une semaine (5 jours). Toute récurrence entraînera l'expulsion.
- 6) Expulsion du camp de jour (sans remboursement).

*** En cas d'infraction majeure au code de vie (tout geste de violence mettant en danger un enfant ou un membre du personnel, fugue, crise, etc.), certaines étapes pourraient être omises et une suspension pourrait être appliquée immédiatement.

Nous aimerions beaucoup que vous preniez compte, enfants et parents, de ce contrat afin qu'ils soient respectés. Nous voulons que notre camp de jour reste un endroit sécuritaire et amusant pour nos jeunes.

Médicaments

Pour des raisons de sécurité, une **prescription médicale** ou une **indication claire de la posologie sur la bouteille originale** du médicament est requise afin que nous puissions administrer un médicament à votre enfant.

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de donner le médicament à votre enfant **avant son arrivée au camp de jour**, le matin.

Si l'administration du médicament par notre personnel s'avère nécessaire, une **autorisation écrite et signée** de votre part sera exigée.

Code de vie

Le respect de soi

- Je porte des vêtements et des chaussures qui sont adéquats, adaptés et proposés par le camp de jour ;
- Je suis à l'écoute de mes limites, de mes peurs, etc. ;
- Je suis capable de demander de l'aide auprès d'un adulte significatif.

Le respect des autres

- Je fais preuve de respect envers toutes les personnes qui fréquentent le camp de jour (enfants, parents, animateurs, coordonnateurs, chauffeurs d'autobus et.) ;
- Je ne vole, brise ou n'endommage pas les biens des autres enfants ;
- Je m'exprime avec politesse, respect et sincérité ;
- J'agis en respectant les consignes des animateurs en tout temps ;
- Je ne quitte jamais mon groupe ou un local sans avoir la permission d'un animateur.

Le respect de l'environnement

- Je ne brise et n'endommage pas les jeux et les jouets à ma disposition ;
- Je ne laisse pas traîner mes déchets ou effets personnels ;
- Je tiens les lieux propres, salubres et en bon état ;
- Je place ma boîte à lunch et mon sac à dos dans mon coin de groupe bien identifié, de façon ordonnée et propre.

Respect en sortie

- Dans l'autobus, je reste assis et je respecte les consignes du chauffeur d'autobus en tout temps ;
- Je respecte les consignes et je reste avec mon groupe en sortie (le droit de participer aux sorties peut être retiré si le comportement de l'enfant n'est pas adéquat) ;
- J'arrive le matin avec tout mon matériel et avec mon chandail de camp de jour bien identifié ;
- J'ai ma propre veste de flottaison individuelle si j'en ai besoin pour nager.

Autres :

- J'identifie CHACUN des articles personnels que j'apporte au camp (vêtements, boîte à lunch, crème solaire, bouteille d'eau, serviette de bain, contenant de nourriture, etc.).

Procédure disciplinaire advenant un non-respect du code de vie

- Intervention (à plusieurs reprises) de l'animateur au sein du groupe. (avec rapports écrits);
- Rencontre disciplinaire de l'enfant avec la coordonnatrice. Le parent est avisé. (avec rapport écrit) ;
- Rencontre disciplinaire avec un parent et/ou avis écrit de la coordonnatrice signée par le parent et l'enfant ;
- Suspension d'une journée, au choix de la coordonnatrice (une récidive conduit à une suspension d'une semaine) ;
- Suspension d'une semaine, 5 jours (une récidive conduit à l'expulsion) ;
- Expulsion du camp de jour (sans remboursement).

Note : Le non-respect des règles d'hygiène ou tout comportement jugé gravement inapproprié peut entraîner l'application immédiate de mesures disciplinaires. Les Loisirs de St-Liboire appliqueront les procédures établies pour traiter toute situation liée au comportement.

En cas d'infraction majeure au code de vie — par exemple un geste de violence mettant en danger un autre enfant ou un membre du personnel, une fugue, une crise grave, etc. — certaines étapes du processus disciplinaire pourraient être sautées, et une **suspension immédiate** pourrait être appliquée.

En cas de problème ou de divergence d'opinion concernant une intervention effectuée par le personnel du camp de jour, il est de la responsabilité du parent d'en informer la coordonnatrice. Celle-ci ne pourra intervenir adéquatement que si elle est informée des faits.

Dons

Si vous avez du matériel utile pour le bricolage — comme des rouleaux de carton vides, des retailles de tissu, des boutons, etc. — nous serions ravis de les réutiliser pour créer de magnifiques œuvres d'art avec les enfants.

Un grand merci pour votre générosité !

Je compte sur votre collaboration TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ !

J'espère que ce document a répondu à vos questions. Soyez assurés que vos questions, commentaires et suggestions sont les bienvenus et seront étudiés avec soin.

Marie-Eve Brière

Coordonnatrice des Loisirs de St-Liboire inc.